

Concerne :

Mesdames et Messieurs,

Réunis en séances le 31 janvier et le 21 février 2022, les membres de la commission « Durabilité et Sports » ont examiné la demande de crédit DS 3-2022-24 **DEMANDE DE CREDIT POUR UN DIAGNOSTIC BIODIVERSITE ET FONCTIONNALITE, DANS LE CADRE DES GRANDS PROJETS BERNEX** en présence de Monsieur Nicolas Wyler pour des explications.

Cette demande de crédit se justifie par la volonté de préserver la biodiversité, notamment en donnant plus de visibilité à cet enjeu via le PDCoM, qui est une base réglementaire pour le développement du territoire communal.

Il est expliqué aux commissaires qu'il sera question d'étudier, si la base de données du canton est suffisante, ou si la réalisation d'un inventaire des espèces floristiques et faunistiques indicatrices, et/ou si un passage pour la faune, est nécessaire. Ces espèces seront ensuite comparées aux espèces définies comme « à préserver » par la Confédération, afin de sélectionner cinq espèces cibles. Seront ensuite sélectionnées trois variantes d'urbanisation. Des diagnostics biodiversité pour l'état initial et les trois variantes seront réalisés, pour pouvoir les comparer (pertes et gains dus à chaque variante). Sera finalement étudiée la fonctionnalité du territoire pour les cinq espèces cibles, selon les variantes sélectionnées.

Le mandat sera confié à GE-21, un réseau d'experts, composé du canton de Genève, du Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève, de la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève et de l'Université de Genève

Le CA en charge de la commission explique que la demande de crédit d'un montant 200'000.00 CHF TTC comprend quatre variantes d'urbanisation. Cependant, il ne sera pas forcément nécessaire d'effectuer un quatrième scénario d'urbanisation. Cela dépendra des résultats obtenus. Si l'étude comprend trois variantes d'urbanisation la demande de crédit s'élèvera donc à 161'562.92 CHF TTC. Un retour sera effectué à la commission après les premiers résultats obtenus.

La commission passe ensuite aux questions et remarques.

Des commissaires se questionnent sur la plus-value de cette étude. Il est expliqué que cette étude permettrait d'avoir une vision à plus petite échelle de la biodiversité sur le territoire de la commune. De même, cette étude servira ainsi à estimer quel serait le meilleur scénario d'urbanisation, qui permettrait, d'une part, éviter d'impacter trop fortement la biodiversité. A terme les résultats de l'étude pourront également mener à définir des zones à conserver indéniablement en l'état et ainsi freiner l'urbanisation de la commune.

Des commissaires soulignent que la biodiversité ne s'arrête pas aux frontières de Bernex. Un commissaire s'interroge donc si les communes voisines effectuent des études similaires. Il est répondu que la commune de Bernex est pionnière.

Un commissaire souhaite savoir si l'inventaire est compris dans la demande de crédit. Il est répondu par l'affirmative. Un commissaire se demande pourquoi la commune de Bernex doit payer l'étude, sachant qu'elle est menée par des experts rattachés au canton de Genève. Il est répondu qu'il est nécessaire d'engager du personnel pour le mandat. Un commissaire complète en précisant que des bouts de mandat sont généralement confiés aux professeurs, doctorants et étudiants.

Toutes les questions ayant été posées, les commissaires passent ensuite au vote et vous recommandent,

d'accepter la demande de crédit d'un montant 200'000.00 CHF TTC par 5 voix pour 2 abstentions 7 membres présents.

La rapportrice :
Aude Echard

Bernex, le 23 février 2022